

UNIVERSITE DE MONCTON

92e réunion du

SENAT ACADEMIQUE

le 28 août 1986

9h Salon du Chancelier Pavillon Taillon

Centre universitaire de Moncton

PRESENTS

Louis-Philippe Blanchard,
président
Fernand Arseneault
Samuel Arseneault
Daniel Bélanger
Armand Caron
Auréa Cormier
Gilberte Couturier-LeBlanc
Gregory D'Souza
Léandre Desjardins
René Duguay
Georges François
Christel Gallant
Christophe Jankowski
Jean-Claude Ladouceur
Marc Lagacé
Louis Lapierre
Roland G. LeBel
Gilberte LeBlanc
Léonard J. LeBlanc
Edgar Léger

PRESENTS

Albert Lévesque
James Lockyer
Claude Loiseau
Denis Michaud
Jean Nowlan
Ronald Pettigrew
Marielle Préfontaine
Victor Ross
Marie-Thérèse Séguin
Narendra Srivastava
Emilien Vermette
Jean-Guy Vienneau
Velma Wade
Martin Waltz
Francis Weil
Paul-Emile Benoit, invité
Gérald Boudreau, invité
Jean-Guy Rioux, invité
Viateur Viel, invité
Gilles Long, secrétaire

EXCUSES: Paul Albert, Pierre Arseneault, Normand Carrier, Médard
Collette, Louis Malenfant, Eric Martin, Néré St-Amand

TABLE DES MATIERES

	PAGE
1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE PAR LE PRESIDENT.....	3
2. CONSTATATION DE LA REGULARITE DE LA CONVOCATION.....	3
3. VERIFICATION DU DROIT DE PRESENCE.....	3
4. CORRESPONDANCE.....	3
5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.....	3
6. ADOPTION DU PROCES-VERBAL SAC-860529.....	4
7. AFFAIRES DECOULANT DU PROCES-VERBAL.....	4
7.1 Résolution 31, page 15	4
7.2 Résolution 45, page 22	4
7.3 Résolution 46, page 23	9

8. RAPPORTS ANNUELS	11
8.1 Rapports des comités du Sénat.....	11
1- Comité des programmes	11
2- Comité d'attestation d'études	11
3- Comité d'appel	11
8.2 Rapports des doyens, directeurs et du bibliothécaire en chef	12
4- Ecole des sciences infirmières.....	12
5- Ecole de nutrition et d'études familiales	13
6- Faculté des études supérieures et de la recherche.....	13
7- Ecole de génie.....	14
8- Faculté des sciences de l'éducation	15
9- Centre universitaire Saint-Louis-Maillet	15
10- Faculté d'administration	16
11- Centre universitaire de Shippagan	16
12- Faculté des sciences sociales	17
13- Faculté des arts	18
14- Faculté des sciences et de génie	19
15- Education permanente	20
16- Ecole des sciences forestières	22
17- Ecole d'éducation physique et des sports	22
18- Ecole de droit	22
19- Bibliothèque Champlain	23
9. MODIFICATIONS AUX STATUTS ET REGLEMENTS	23
10. NOMINATIONS	25
10.1 Bureau de direction du Sénat.....	25
10.2 Comité d'attestation d'études.....	25
10.3 Comité d'étude de la formation générale.....	25
11. AFFAIRES NOUVELLES	26
11.1 Représentant étudiant aux sous-comités du CCJ pour l'appréciation et l'évaluation des programmes existants.....	26
11.2 Admissions 1986.....	26
11.3 Correspondance relative à la MSS.....	26
12. PROCHAINE REUNION	27
13. CLOTURE	27
ANNEXE A, Rapports des comités du Sénat.....	28
ANNEXE B, Rapports des doyens, directeurs et du bibliothécaire en chef.....	40
ANNEXE C, Modifications aux Statuts et règlements.....	137

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE PAR LE PRESIDENT

M. le Président appelle l'assemblée à l'ordre à 9h3.

Après avoir souhaité la bienvenue, il souligne la présence des nouveaux membres: Daniel Bélanger, Soeur Auréa Cormier, Gregory D'Souza, Marc Lagacé, Claude Loiseau, Marielle Préfontaine et Emilien Vermette.

2. CONSTATATION DE LA REGULARITE DE LA CONVOCATION

M. le Secrétaire donne lecture de l'avis de convocation.

3. VERIFICATION DU DROIT DE PRESENCE

Selon le Secrétaire, tout est dans l'ordre. Trois membres se sont excusés: Paul Albert, Pierre Arsenault et Néré St-Amand.

4. CORRESPONDANCE

4.1 Trois lettres reçues du président par intérim, M. Durling, de la CESPM (1986 06 25) adressée au Recteur:

- Maîtrise en service social, approuvée;
- Certificat d'études en Common Law, refusé;
- Certificat en santé mentale et en nursing psychiatrique, approuvé.

4.2 Lettre de Robert Lirette et de Dianne Richard (1986 06 30) adressée au Président du Sénat académique relative à la maîtrise en service social.

4.3 Accusé de réception à la précédente (1986 08 14) par l'adjoint administratif au Recteur.

4.4 Lettre de Me Adélarde Savoie (1986 07 15) accompagnant la copie officielle de la Loi sur l'Université de Moncton.

4.5 Lettre de Christophe Jankowski (1986 07 22) relative à la résolution 31-SAC-860529.

Avant d'aller plus loin, M. le Président rappelle quelques points de procédure. Il informe les nouveaux membres que sur une proposition, un membre peut intervenir une fois. Pour une deuxième intervention, il faudra avoir l'assentiment de l'assemblée. C'est sur une proposition qu'une discussion s'amorce généralement. Les décisions du président peuvent être contestées par les membres.

5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RESOLUTION 01-SAC-860828

Il est proposé par Denis Michaud et appuyé par Jean Ladouceur

"Que l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts suivants à la rubrique "Affaires nouvelles":

- B. Qu'une étude du fonctionnement administratif soit faite dans le but d'aboutir à une simplification des procédures et à une plus grande productivité et,
- C. Qu'en fonction de cette étude qu'on procède à la réduction du nombre d'unités;
- D. Qu'on mandate le recteur à faire rapport à la prochaine réunion du Sénat.

Eh bien me voici!

Suite à cette résolution, j'ai décidé de procéder à une large consultation auprès de la plupart des doyens et directeurs de faculté et d'école; auprès aussi du président de l'Association des bibliothécaires et des professeurs de l'Université et auprès également de professeurs et d'étudiants ainsi que des membres du personnel administratif et finalement auprès de plusieurs personnes du monde universitaire.

De cette large consultation, j'ai retenu un nombre substantiel d'avis parmi lesquels se dégagent les principes directeurs suivants:

1. Les structures académiques de notre Université devraient favoriser la réalisation de la mission de notre Université.
2. Tout projet de révision des structures académiques devrait être inspiré d'un profond souci d'améliorer la qualité de l'enseignement et de la recherche offerte à nos étudiants ou à la collectivité.
3. Tout projet de révision des structures académiques devrait avoir pour but, entre autres, d'encourager l'échange du savoir et du savoir-faire entre les professeurs et les étudiants.
4. Les structures académiques de notre Université devraient correspondre dans une certaine mesure à celles des autres universités.
5. Les structures académiques de notre Université devraient évoluer en fonction des programmes d'études et de recherche en vigueur.
6. Les structures académiques de l'Université devraient permettre le maintien des disciplines fondamentales sur lesquelles s'appuient les différents programmes d'études.
7. Les structures académiques de l'Université devraient favoriser une participation adéquate des responsables de programmes d'études et des responsables de disciplines.
8. Les structures académiques de l'Université devraient faire ressortir la spécificité des programmes d'études et des disciplines enseignées.
9. Tout projet de révision des structures académiques devrait prendre en considération: le rôle, les responsabilités et le fonctionnement des unités académiques (département, école, faculté, secteur, programme).
10. Tout projet de révision des structures académiques devrait prévoir un mécanisme de décloisonnement et d'interprétation favorisant des échanges soutenus entre les professeurs et les étudiants des différentes disciplines.

11. Les facultés, à cause de leur envergure, devraient avoir une place privilégiée par rapport aux écoles dans les structures académiques de l'Université.
12. Il y a lieu de favoriser un agencement des unités qui est simple et efficace pour permettre à l'Université d'offrir un aussi grand nombre de services que possible compte tenu des ressources disponibles.
13. Les structures académiques doivent permettre aux membres de la communauté universitaire et à la société en général d'apprécier, dans toutes ses dimensions, le potentiel des programmes d'études et des disciplines comme outil de spécialisation ou comme option à considérer pour parfaire une formation générale.
14. L'affinité entre les disciplines est un facteur primordial dans le regroupement de celles-ci en unités administratives.

Au terme de quatorze mois à la barre de l'Université comme recteur,

1. Alors que j'ai visité la quasi totalité de ses divers éléments,
2. Alors que j'ai parlé avec des centaines de personnes (professeurs, étudiants, personnes administratives, anciens et amis de l'Université,
3. Alors que j'ai lu des centaines de pages de rapports divers, j'arrive à des conclusions qui me paraissent claires et importantes à vous révéler:

Vous n'êtes pas sans savoir

1. Que les statuts précisent que les écoles sont normalement rattachées; et
2. Que certains départements dans notre Université regroupent un nombre de disciplines, de professeurs et d'étudiants beaucoup plus nombreux que certaines écoles.

De plus, je ne suis pas convaincu que les avantages soumis par l'Ecole de génie pour appuyer sa demande de statut de faculté ou d'école détachée l'emportent sur les difficiles problèmes de décroisement que nous avons sur les bras à l'Université.

Pour toutes ces raisons, je crois, pour le bien de l'Université, que la demande de l'Ecole de génie pour changer son statut actuel ne devrait pas être retenue.

De plus, j'encouragerais les écoles détachées à étudier des mécanismes pour s'associer à une faculté ou autre de l'Université.

Finalement, je crois que le débat a suffisamment duré et que le Sénat devrait se prononcer sur la demande de l'Ecole de génie.

Voici, mesdames et messieurs, le rapport que j'ai cru devoir vous faire aujourd'hui.

(LeBlanc) Vous avez frappé juste avec le rapport que vous venez de présenter. Il est grandement temps de prendre des décisions sur les structures académiques de l'Université. On en parle depuis 1975 et même avant. Nous avons en notre possession beaucoup de documents, commentaires, mémoires, lettres. En faisant l'étude, on peut tirer certaines conclusions. Nous avons sur la table du Sénat présentement une seule demande, soit celle de l'Ecole de génie qui veut le statut d'école détachée. L'étude a été reportée à plusieurs reprises. Des recommandations ont été reçues par le Sénat.

RESOLUTION 05-SAC-860828

Il est proposé par Léonard J. LeBlanc et appuyé par Georges François

"Que la demande de l'Ecole de génie pour le statut de faculté ou d'école détachée ne soit pas retenue."

AMENDEMENT

RESOLUTION 06-SAC-860828

Il est proposé par Georges François et appuyé par Léandre Desjardins

"Et d'autre part, que des mécanismes d'association des écoles détachées aux facultés soient explorés en vue d'un rapport à soumettre en février 1987."

(Wade) Dans la demande de modification, est-ce que c'est compris qu'on va étudier le fonctionnement des facultés et la structure des facultés?

(LeBlanc) Il existe un Comité chargé de l'étude des conseils de faculté ou d'école et des programmes pluridisciplinaires, ça inclut l'encadrement de tous les programmes pluridisciplinaires. Ça fait partie du mandat de ce comité.

(A. Cormier) Avec un dossier avec autant d'envergure, est-on habilité de prendre une décision sans avoir lu les documents?

(Vienneau) Il se dit déçu du rapport et du leadership sur cette question.

(Blanchard) Ce n'est pas recevable, ce n'est pas une question sur la proposition.

(Desjardins) Cet amendement lui plait.

(François) Aimerais clarifier l'amendement. Il s'agit de lier les deux éléments. Le sens de l'amendement n'est pas de dire d'intégrer les écoles mais d'explorer des mécanismes.

(Wade) Est-ce que la balle est dans certaines écoles seulement?

(François) Ce sera fait sur consultation.

(A. Cormier) Contre l'amendement.

(LeBlanc) Est d'accord avec l'amendement. Quand il a préparé la proposition, il s'était référé à la seule demande devant le Sénat. Avec cet amendement, cela n'impose rien du tout, c'est seulement d'en faire l'étude. On fait un pas important de l'avant sur une question qui est au Sénat depuis plusieurs années.

Vote sur l'amendement

Pour 25

Contre 7

ADOPTE.

(Srivastava) Le Sénat avait mandaté le Recteur non pas d'étudier seulement le problème de l'Ecole de génie mais aussi de toutes les écoles.

(Blanchard) La proposition veut qu'on ne tienne pas compte de la demande de l'Ecole de génie mais aussi d'explorer des mécanismes d'association des écoles détachées aux facultés.

(Ross) Dans cette résolution, il y a deux mots clés: Ecole de génie et école détachée. Dans la résolution de mai, on parlait de réduire le nombre d'unités. Le rapport du Recteur ne répond pas à la résolution du mois de mai qui était d'ordre très général et qui devait s'appliquer à toutes les structures de l'Université. Il n'y a aucune recommandation concrète de faite. En adoptant cette proposition, on revient au même point qu'en 1981. Il ne croit pas que ça règlera le problème de l'Université. On s'embarque dans un processus qui n'aboutira à rien.

(Waltz) Effectivement nous tournons en rond. Nous avons suffisamment de connaissances sur la cause pour qu'on puisse prendre des décisions. Il faut prendre nos responsabilités. Les études qui sont faites devraient être en vue de prendre des décisions et non d'en refaire une étude.

(LeBlanc) Il se dit d'accord avec M. Waltz et il apparaît dans l'ordre de considérer une proposition qui était sur la table. Les commentaires de M. Ross le surprennent. L'intention ici est de ne pas oublier cette école de génie.

(Lapierre) N'est pas tout à fait d'accord avec M. Ross. On avait demandé une simplification de la structure et la résolution va dans ce sens. le travail doit commencer maintenant.

(Srivastava) Pourquoi tant de comités? Pourquoi vouloir prendre une décision si vite. Plusieurs points sont en faveur pour que l'Ecole de génie soit détachée. Ici notre structure est différente de celle de Laval. Le génie est plus décloisonné avec les sciences. Plusieurs nouveaux sénateurs qui ne connaissent pas l'histoire et comme S. Auréa Cormier le disait, on devrait avoir plus de documents.

(Vienneau) Avec cette proposition, est-ce qu'on va étudier les structures académiques ou est-ce qu'on simplifie la question par cette proposition?

(François) L'objectif est de sortir du cercle. Il faut trouver un point de sortie. Il faut tenir compte de l'histoire de l'Université. Cela n'exclut pas l'étude sur la simplification des structures. L'enjeu véritable c'est la qualité des programmes, c'est ce que nous devons avoir à l'esprit.

(Ross) La résolution ne fait que clore le débat, cela ne règle absolument rien.

(LeBlanc) Le Comité chargé de l'étude des conseils de faculté ou école et des programmes pluridisciplinaires (résolution 40-SAC-860227) est plus large que l'étude du rôle et de la composition des conseils de faculté et école. Il est sûr et certain que cette proposition ne règle pas tout, mais avec l'amendement l'étude se continuera. C'est en prenant des décisions qu'on pourra ajuster le fonctionnement administratif.

M. Srivastava demande la parole une seconde fois et M. le Président demande aux membres du Sénat si on lui accorde une seconde intervention. Tous les membres sont d'accord.

(Srivastava) Jamais une étude n'a été faite sur la demande de l'Ecole de génie sur son propre mérite. Avez-vous toutes les informations nécessaires? Les avantages et désavantages d'une Ecole de génie. On vit dans une société technologique. Si on retarde le développement de l'Ecole de génie, on retarde aussi la technologie de notre société. Le développement de la technologie a beaucoup d'influence sur l'économie. Si on vote sur cette proposition, la phase de technologie sera retardée.

Vote sur la proposition telle qu'amendée.

"Que la demande de l'Ecole de génie pour le statut de faculté ou d'école détachée ne soit pas retenue. Et d'autre part, que des mécanismes d'association des écoles détachées aux facultés soient explorés en vue d'un rapport à soumettre en février 1987."

Le vote secret est demandée. Au moins cinq membres en faveur.

Scrutateurs: Gilles Long

Marie-Paule Martin

Résultats du scrutin:	Oui	19
	Non	14
	Abstentions	2

La résolution est adoptée.

PAUSE 10h30 à 10h46

7.3 Résolution 46, page 23

Suite à l'intervention de M. Weil relative à la liste des dépenses capitales avec l'ordre des priorités, M. Blanchard lui répond que cette liste est incluse dans le Plan triennal qui a été envoyé à tous les membres.

(François) Suite à son commentaire relatif à la révision du statut du Comité conjoint de la planification.

RESOLUTION 07-SAC-860828

Il est proposé par Georges François et appuyé par Francis Weil

"A la lumière de la nouvelle loi et des circonstances nouvelles, que le Sénat soit saisi d'un projet de modifications du Comité conjoint de la planification pour la réunion de novembre."

Vote unanime ADOPTE.

(Wade) Suite à la résolution qui a été votée au point 7.2, qu'est-ce qui sera fait?

(Blanchard) Les directeurs d'écoles détachées ont pour mandat d'explorer une association. Le Recteur ne restera pas indifférent à l'inactivité pour en faire rapport. Il est important, lorsqu'on fait partie du Sénat et qu'une résolution est votée, les membres doivent se lier, même si la résolution va à l'encontre de nos idées.

(Srivastava) Le rapport du CCJ n'est pas indu au procès-verbal.

(Long) Dorénavant, les rapports du CCJ seront inclus aux procès-verbaux.

(Jankowski) Y a-t-il eu des informations suite à la résolution 09-860227 au point 7.3? Y a-t-il un comité pour administrer le MAP?

(LeBlanc) Le Président est ici, peut-être qu'il pourrait en parler.

(Desjardins) Le Comité qui existe est une fusion de deux comités qui étudient l'encadrement des programmes pluridisciplinaires. Au Comité il y a eu des discussions générales sans faire allusion aux programmes d'études supérieures. Il n'y a pas encore de conclusion. Une proposition sera faite au Sénat.

(Weil) Dans la liste des projets du Plan triennal, page 10, le projet numéro 1 c'est le gymnase au CUSLM et l'agrandissement de la Bibliothèque Champlain est en deuxième priorité, est-il approuvé par la CESPM?

(LeBlanc) La CESPM a approuvé 500 000\$ pour la Bibliothèque. Une partie du projet est approuvée.

(Blanchard) Il explique ce qui se passe au CUSLM afin de rendre sécuritaire l'édifice abritant la chapelle et le gymnase. Le problème du gymnase doit être corrigé sinon il sera condamné.

(Weil) Quelles sont les chances de la troisième priorité? Aimerait être informé le plus tôt possible dès que la CESPM aura donné une décision.

(F. Arsenault) Dans la liste des priorités à la page 8, concernant la priorité no. 8, il y a consensus depuis 3 ans devant les représentants de la Faculté des arts et il y a consensus aussi que c'est un outil pédagogique indispensable cette salle de concert. On se trouve sur un même pied d'égalité que le Centre social. Cette salle est nécessaire et c'est urgent.

(Blanchard) Il n'y a pas d'élection, pas de discours électoral. Il partage le souci et désir d'une salle de spectacle. Prioritaire pour une cueillette de fonds à l'extérieur de la CESPM.

(F. Arsenault) On a une liste qu'on négocie avec la CESPM et une autre qu'on essaie de régler à l'intérieur. Mais nos besoins pour les étudiants de musique et d'art dramatique, peut-on convaincre la CESPM?

(Blanchard) Le choix est fait depuis plusieurs années.

(S. Arseneault) Pourquoi la priorité no. 5 est prévu pour 1988 et la priorité no. 7 en 1987. Ne devrait-on pas les mettre en ordre de date?

(Blanchard) Précise que ce document est envoyé aux membres pour information.

(Srivastava) A la page 6, le génie électrique n'y figure pas, est-ce un oubli?

(LeBlanc) Il y a eu discussion au CCJ, on ne projetait pas un programme de génie électrique en dedans de la période de projection, soit 3 ans.

(Blanchard) Lorsque le programme de génie mécanique sera mis en place ainsi que celui des sciences et technologie des aliments, il devra s'écouler environ 4 ou 5 ans. Il serait prématuré de l'inclure.

(LeBlanc) Le CCJ a choisi d'enlever le programme de génie électrique tant que la CESPМ n'aura pas approuvé le financement du génie mécanique.

8. RAPPORTS ANNUELS

M. le Président demande aux responsables des rapports qui seront présentés de relever les principaux points en dedans de 5 ou 6 minutes. Il invite les membres à poser des questions pour éclaircissement; il n'y a pas lieu de faire des commentaires.

8.1 Rapports des comités du Sénat

(Voir l'annexe A)

1- Comité des programmes

Présentation: Léonard J. LeBlanc

RESOLUTION 08-SAC-860828

Il est proposé par Marie-Thérèse Séguin et appuyé par Marielle Préfontaine

"Que le rapport du Comité des programmes soit reçu.

Vote unanime ADOPTE.

2- Comité d'attestation d'études

Présentation: Gilles Long

M. Long précise que ce rapport a été préparé par la secrétaire du Comité, Madame Jeannita Gaudet.

RESOLUTION 09-SAC-860828

Il est proposé par Edgar Léger et appuyé par Albert Lévesque

"Que le rapport du Comité d'attestation d'études soit reçu."

Vote unanime ADOPTE.

3- Comité d'appel

Présentation: Viateur Viel

RESOLUTION 10-SAC-860828

Il est proposé par Ronald Pettigrew et appuyé par Fernand Arsenault

"Que le rapport du Comité d'appel soit reçu."

Vote unanime ADOPTE.

(Ross) A la remarque, un comité de plus en plus populaire et la présence d'un avocat, c'est presque une cour de justice. Avant que ça aille trop loin, il faudrait qu'il y ait une instance à l'Université pour régler ce problème.

(Long) C'est devenu de plus en plus difficile. Les gens s'appuient sur le droit administratif pour réclamer un avocat. Il a consulté un avocat à ce propos; ce dernier nous suggère de ne pas nous embarquer dans le droit administratif. Les procédures s'alourdiraient et la question se compliquerait davantage.

(Lapierre) A la page 2, février 1986, en ce qui concerne la non-disponibilité du professeur, il n'y a pas de réponse écrite reçue du Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche.

(Long) Précise que l'étudiant en cause est un professeur de l'Université.

(Lapierre) Il est possible que ça se répète.

(LeBlanc) On s'en est occupé.

(Wade) En tant que membre du Comité, il y a certaines questions qui ne devraient pas venir au Comité d'appel. Ne devrait-il pas y avoir un autre comité qui déciderait si l'étudiant doit aller ou non au Comité d'appel? Et concernant le conflit d'intérêt, elle dit avoir reçu une réponse incomplète.

Madame Wade demande que soit mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion la question du Comité d'appel pour discussion.

(LeBlanc) Il y a un problème, l'étudiant va en appel deux fois; au CAE et au CAP, et nous avons deux décisions. Le CAE est en fait un Comité d'appel. On finit par faire deux fois le même travail.

8.2 Rapports des doyens, directeurs et du bibliothécaire en chef
(Voir l'annexe B)

04- Ecole des sciences infirmières

Présentation: Velma Wade

Elle soulève un problème urgent de développement. L'an dernier elle a préparé un rapport présenté au Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche. Elle demande si elle peut en distribuer des copies pour les membres du Sénat. Le Président est d'accord.

RESOLUTION 11-SAC-860828

Il est proposé par Marielle Préfontaine et appuyé par Albert Lévesque

"Que le rapport de l'Ecole des sciences infirmières soit reçu."

Vote unanime ADOPTE.

(Weil) Combien d'étudiants en 3e année venaient des deux autres centres?

(Wade) N'a pas les chiffres exacts, ce serait environ 6 ou 7 de chacun des centres qui sont acceptés en 2e année au CUM.

(Préfontaine) Y a-t-il un contingentement en 1ère année?

(Wade) Il y a déjà eu un contingentement. Contingenté par les stages. Elle a demandé l'avis du Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche et il a dit que ce serait fait au Sénat, et que le programme est contingenté à 60.

(LeBlanc) Le contingentement réel est annoncé dans le "Guide général d'admission". Il y a lieu d'étudier un mécanisme de contingentement.

5- Ecole de nutrition et d'études familiales

Présentation: Auréa Cormier

RESOLUTION 12-SAC-860828

Il est proposé par Georges François et appuyé par Marielle Préfontaine

"Que le rapport de l'Ecole de nutrition et d'études familiales soit reçu."

Vote unanime ADOPTE.

6- Faculté des études supérieures et de la recherche

Présentation: Christophe Jankowski

RESOLUTION 13-SAC-860828

Il est proposé par Martin Waltz et appuyé par Marie-Thérèse Séguin

"Que le rapport de la Faculté des études supérieures et de la recherche soit reçu."

(Lapierre) Est-ce que la baisse du nombre des étudiants est attribuée au nombre de bourses? Est-ce qu'on a entrepris un sondage auprès des étudiants de l'Université de Moncton pour savoir pourquoi ils ne font pas des études supérieures.

(Jankowski) A la première question, il répond que ce n'est pas un phénomène unique et à la deuxième question, il n'y a pas eu de sondage de fait. Ce phénomène est observé dans les petites universités.

(Ross) Le chiffre de 130 en 1985-86, à la page 2 est-ce bien le chiffre, il y aurait donc une baisse de 40%.

(Jankowski) La tendance est à la baisse.

(Loiseau) Concernant la Chaire d'études acadiennes, à court terme, y aura-t-il quelque chose de fait?

(LeBlanc) Une réponse avait été donnée en mai. Une étude est faite, la Chaire devrait être relancée à l'automne.

(LeBlanc) Trouve le rapport très pessimiste. Passablement sombre en ce qui a trait à la recherche. Au niveau de la province, la recherche est un secteur où l'on coupe facilement. A la page 5, les bourses aux étudiants, à sa connaissance, ont augmenté. Fait-on avancer la cause de la recherche avec un rapport aussi négatif?

(Jankowski) Il faut comprendre que la situation est difficile, il y a eu coupure de postes, même si c'est pour un an seulement. Le nombre de bourses accordées aux étudiants, le montant total n'est pas exorbitant. Pas fait d'efforts suffisants pour avoir des bourses supplémentaires.

(Weil) Il y a des secteurs riches et des secteurs pauvres. Est-il possible de faire en sorte que l'aisance de la MAP puisse être utilisée pour aider d'autres secteurs?

(Jankowski) La MAP a un budget indépendant qu'on ne peut toucher. Il dit avoir pu trouver 46 000\$ de son budget pour des projets de recherche.

DEJEUNER: 12h27
RETOUR: 14h

8- Faculté des sciences de l'éducation

Présentation: Jean-Guy Vienneau

La Faculté compte 47 professeurs à temps plein. 48% de ceux-ci possèdent le PhD. Cinq sont en instance de thèse. D'ici deux ans nous en aurons 60%.

RESOLUTION 15-SAC-860828

Il est proposé par Armand Caron et appuyé par Fernand Arsenault

"Que le rapport de la Faculté des sciences de l'éducation soit reçu."

(L. LeBlanc) Le tableau concernant le taux de placement est très impressionnant. Quel est le pourcentage de ces emplois à temps plein et à temps partiel.

(Vienneau) Entre 60 à 65% sont à temps plein.

Vote unanime ADOPTE.

9- Centre universitaire Saint-Louis-Maillet

Présentation: Ronald Pettigrew

RESOLUTION 16-SAC-860828

Il est proposé par Martin Waltz et appuyé par Claude Loiseau

"Que le rapport du Centre universitaire Saint-Louis-Maillet soit reçu."

(LeBlanc) A-t-on changé la procédure de recrutement au CUSLM?

(Pettigrew) N'avons rien changé. Il se fait de la même façon pour les trois centres. Le nombre se contrebalance malgré la perte des programmes technologiques. Il y a eu une hausse au baccalauréat en administration, nous n'avons plus de programme en techniques des affaires, donc ces étudiants vont au baccalauréat en administration. Mais il y a sûrement d'autres raisons.

(Srivastava) Il n'y a pas beaucoup d'étudiants du Nord-Ouest qui viennent en génie, y a-t-il une raison?

(Pettigrew) Lorsqu'on rencontre les écoles de la région, on parle des programmes de toute l'Université, pas pour un programme spécifique. Il serait peut-être intéressant d'avoir quelqu'un de l'Ecole de génie pour venir expliquer ces programmes.

(Srivastava) Beaucoup d'étudiants du Nord-Ouest vont à UNB, Pourquoi?

(Pettigrew) La visibilité d'une personne d'un centre, d'une faculté ou d'une école serait très intéressante.

Vote unanime ADOPTE.

10- Faculté d'administration

Présentation: Jean-Claude Ladouceur

Il précise que la Faculté a un nouveau vice-doyen et un nouveau directeur de département.

RESOLUTION 17-SAC-860828

Il est proposé par Narendra Srivastava et appuyé par Léandre Desjardins

"Que le rapport de la Faculté d'administration soit reçu."

(F. Arsenault) Vous avez un projet intéressant avec les étudiants soit celui de l'impôt. Avec les années, est-ce que les étudiants continuent à s'intéresser à ce projet?

(E. Léger) Pas de difficulté à recruter les étudiants. La clientèle a diminué en raison de la concurrence. Cinq cents rapports ont été remplis. Comme critère, on demande des étudiants de 3e ou 4e année.

(Srivastava) Y a-t-il un ordre de priorité pour le recrutement des étudiants?

(Ladouceur) Cette semaine, nous avons mis des pancartes pour mieux faire connaître la Faculté. Il y a aussi des causeries, des rencontres de conseillers d'orientation pour qu'ils soient mieux informés. Il y a le Collège communautaire qui va développer un programme de techniques administratives. Une certaine clientèle sera attirée par ce programme; le coût est plus bas.

(François) Quelles sont les continuités possibles du CRSA?

(Ladouceur) C'est une activité qui ne touche pas la recherche même s'ils ont des points en commun. C'est une chaire invitante. Il souhaite que le CRSA puisse vivre.

(LeBlanc) Vous avez eu une belle performance à l'Université Concordia.

(Ladouceur) C'est un concours qui a duré trois jours. Tribunal avec des professeurs et des gens d'affaires. Les étudiants présentaient une analyse. Il y avait un prix accordé à la meilleure équipe. Depuis trois ans nous y participons et d'année en année on s'améliore.

Vote

unanime

ADOPTE.

11- Centre universitaire de Shippagan

Présentation: Armand Caron

Souligne que René Duguay, membre du Sénat, est l'un des étudiants qui a maintenu une moyenne de 3.9.

RESOLUTION 18-SAC-860828

Il est proposé par Gregory D'Souza et appuyé par Léandre Desjardins

"Que le rapport du Centre universitaire de Shippagan soit reçu."

(G. C.-LeBlanc) Le choix des étudiants au tableau d'honneur, comment se fait-il?

(Caron) Premièrement par l'assemblée du secteur - rendement académique, maintenir la plus haute moyenne. Et deuxièmement, l'Association des étudiants pour le niveau de participation.

(F. Arsenault) Souligne le dynamisme qui existe à ce Centre. Concernant l'étude fait sur le BGP, y a-t-il eu un rapport?

(Caron) Il n'y a pas de rapport encore. Mis sur pied en juin dernier. Un questionnaire sera envoyé. Nous voulons un "feedback" sur les besoins dans ce domaine et connaître le taux de connaissance. Un rapport viendra.

(L. LeBlanc) S'il n'y avait pas de contraintes, est-ce qu'il y a une étude de faite pour connaître le nombre d'étudiants qui pourrait s'inscrire au programme de secrétariat bilingue?

(Caron) Nous refusons des étudiants en raison du manque de ressources humaines et physiques. On se base sur la qualité des dossiers. Il y a une forte demande, tous les étudiants n'ont pas la qualité du dossier.

(Wade) Est-ce qu'il y a des étudiants au BGP?

(Caron) Ils sont regroupés à l'administration. Nous en aurions environ 8 en première année.

(Wade) Dans tout le programme de BGP?

(Caron) Entre 15 et 20 en tout. Les cours offerts sont aussi offerts au certificat en études halieutiques.

(Loiseau) Les 95 étudiants comptabilisés en secrétariat bilingue, sont-ils comptés dans les 282?

(Caron) Oui, en administration.

Vote

unanime

ADOPTE.

12- Faculté des sciences sociales

Présentation: Léandre Desjardins

Il précise que M. St-Amand a offert de préparer un rapport séparé, mais la conclusion a été de ne pas en faire un.

Rehausser les activités d'enseignement, il faut aussi rehausser les activités de direction. La Faculté des sciences de l'éducation a évalué la performance du doyen. Il prendra l'initiative de l'appliquer dans sa faculté.

RESOLUTION 19-SAC-860828

Il est proposé par Georges François et appuyé par Jean-Claude Ladouceur

"Que le rapport de la Faculté des sciences sociales soit reçu."

(F. Arsenault) Concernant l'étude de faire des réductions dans les exigences des programmes de premier cycle, allez-vous déboucher sur des résultats intéressants?

(Desjardins) Démarche formelle, résultats intéressants pour une partie de la démarche. Il est certain que nous arriverons au CPR cet automne avec une proposition dans le sens de la démarche entreprise. A un autre niveau, l'assemblée facultaire avait organisé des ateliers qui adressaient cette question. Le résultat à ce niveau n'est

pas concrétisé encore mais il y a une bonne motivation, un bon esprit de travail qui vise à approfondir la question.

(Ross) Il y a une rumeur que la maîtrise en psychologie dure plus que 2 ans. Quel est le nombre de temps complet, temps partiel et le nombre de diplômés?

(Desjardins) Les seuls étudiants à temps partiel seraient des étudiants en instance de thèse. Nous avons au département l'an dernier de 15 à 18 étudiants. Les inscriptions pourraient être de 30, y compris les étudiants en instance de thèse. Le chiffre n'est pas précis.

(Weil) Au bas de la page 2 et début de la page 3, concernant l'intérêt porté à la recherche, serait-il plus efficace d'avoir un tableau de valeur, tel que le nombre de publication, les octrois des professeurs?

(Desjardins) Personnellement je n'ai pas les données.

(LeBlanc) Au 3e paragraphe de la page 3, concernant les demandes de subvention aux conseils nationaux, quel est le nombre de demandes de la Faculté des sciences sociales?

(Desjardins) Croit que c'est trois. La phrase qui est écrite peut laisser penser qu'il n'y en a pas.

LeBlanc) A la page 2, concernant la procédure d'accréditation, quel est le résultat?

(Desjardins) L'Ecole de service social à reçu son accréditation pour les prochaines cinq années.

Vote

unanime

ADOPTE.

13- Faculté des arts

Présentation: Fernand Arsenault

Il veut pousser l'évaluation du doyen. Il y a 25 professeurs avec un doctorat. Il veut aussi pousser l'excellence du côté professoral. Il invite les étudiants à donner davantage pour améliorer leur rendement. Il faut resserrer les conditions d'admission pour montrer aux étudiants qu'il faut l'excellence. Il veut aussi pousser les programmes de 2e cycle.

Nous avons un manque de ressources humaines, de ressources en philosophie, il faudrait avoir plus de personnel. C'est la même chose en musique, en géographie, etc. Il faut se donner un outil pédagogique essentiel, c'est-à-dire une salle de concert pour les pratiques, les spectacles.

RESOLUTION 20-SAC-860828

Il est proposé par Edgar Léger et appuyé par Velma Wade

"Que le rapport de la Faculté des arts soit reçu."

(Vienneau) Concernant la question de français, cours de langue, qu'est-ce qu'on fait pour pallier à cette carence?

(Arsenault) Nous avons une excellente équipe de professeurs. La majorité des professeurs sont à demi-temps et ils doivent aller chercher du travail ailleurs pour vivre. Cette année nous aurons deux professeurs à temps partiel. Nous planifions avoir une équipe stable d'ici deux ans.

(Srivastava) Il y a eu 129 crédits de dégrèvement, combien de publications et le nombre de subventions reçu de l'extérieur?

(Arsenault) N'a pas donné de chiffre, cela pourrait être fait l'an prochain dans le rapport. Nous avons un bon taux de publications. Concernant les subventions, on s'y intéresse de plus en plus et certains professeurs disent ne pas avoir besoin des octrois. Il y a un montant appréciable de subventions reçus par les professeurs.

(LeBel) Concernant le système d'évaluation des professeurs, aimerait avoir plus de détails sur la procédure d'évaluation? Existe-t-il une telle procédure à l'Université de Moncton?

(Arsenault) Il n'y a pas de système précis. Cela aide davantage les professeurs à s'améliorer.

(François) Tenir compte des secteurs tels que musique, etc. pour lesquels il n'existe pas de doctorat, pourquoi?

(Arsenault) Ne veut pas seulement s'appuyer sur ça mais fera l'effort d'augmenter le nombre de doctorats.

(LeBlanc) Concernant les arts visuels, il y aura dédoublement, comment progresse le travail avec les représentants du Collège communautaire?

(Arsenault) Il y a de l'inquiétude de la part des professeurs. Sur la question du dédoublement d'équipement, il y a des rencontres avec le sous-ministre des collèges communautaires, on ne veut tout de même pas bloquer le projet, on essaie de voir comment on pourrait collaborer ensemble. D'autres rencontres auront lieu dans les prochaines semaines.

(Séguin) Il est difficile de remplacer des crédits de dégrèvement. 129 crédits ont été remplacés, dans quelle proportion?

(Arsenault) On a réussi à remplacer une bonne partie. Concernant les cours de service, on est obligé de les supprimer. On renonçait aux crédits plutôt que de supprimer. Il faudra trouver une solution. Mais ces crédits ne sont pas tous remplacés.

(Michaud) Concernant la salle de pratique, l'investissement est-il plus bas que ce qui est proposé à la CESPMP?

(Arsenault) C'est dans le même ordre que ce qui est proposé à la CESPMP. Démarche auprès du Recteur, du Vice-recteur pour faire prendre conscience du besoin. C'est une situation qu'il faut corriger dans les plus brefs délais.

Vote

unanime

ADOPTE.

PAUSE: 15h30 à 15h45

14- Faculté des sciences et de génie

Présentation: Francis Weil

Nous avons un problème de recrutement des étudiants. Les étudiants acadiens ne vont pas toujours dans les universités francophones. Une conclusion évidente, il y a des régions où les étudiants ne vont pas à l'Université de Moncton. Il serait à l'avantage de l'Université de se pencher sur ce problème. Concernant les statistiques sur la recherche, ce sont les chiffres pour 1984-85. La compilation des

publications pour l'année 1985-86 n'était pas reçue au moment de la publication.

RESOLUTION 21-SAC-860828

Il est proposé par Georges François et appuyé par Narendra Srivastava

"Que le rapport de la Faculté des sciences et de génie soit reçu."

(Long) Donne des précisions concernant les étudiants de la région du Madawaska qui n'étudieront pas en génie. Au cours de l'année il y a eu des rencontres avec MM. Ross et Weil. Le recrutement au niveau des écoles secondaires francophones de la Province se fait par une équipe avec un représentant pour chaque centre. C'est l'ensemble des programmes qui est présenté. En 1984-85, 1 étudiant en génie civil de la région du Madawaska est allé à UNB, 1 en génie général. De la même région, qui sont venus au CUM: 1 en génie industriel et 11 en génie général; 9 sont allés en génie électrique à UNB et 2 en génie mécanique. Nous n'offrons pas ces programmes. Concernant les étudiants des centres du Nord qui ne transfert pas beaucoup ici, il a demandé à Viateur Viel de sortir un rapport. Au 23 mai 1986, du nombre 80 qui terminait au CUS, 77 ont transféré ici. Du nombre 110 au CUSLM, 137 ont décidé de transférer ici. 240 des étudiants du Madawaska sont au CUM et 285 sont à Saint-Louis-Maillet. En ce qui concerne le baccalauréat en gestion des pêches au CUS, en 1986-87, il y a 11 nouvelles demandes; 4 d'admis et 2 nouveaux d'inscrit.

(Weil) Il n'a jamais dit que les étudiants du Madawaska ne venaient pas en génie, mais que d'après un rapport de M. Roland LeBlanc, il y avait un problème de recrutement concernant certaines disciplines de notre faculté. Il est évident qu'il y a un problème sur lequel il faut se pencher. Il dit entendre souvent que des parents francophones conseillent à leurs enfants d'aller dans des universités anglophones parce qu'ils auront plus de chances de placement. Il y a des étudiants qui ont étudié tout en français et qui vont dans des universités anglophones. Il faudrait convaincre le public qu'il y a de la qualité qui est offerte à l'Université de Moncton.

(Srivastava) A UNB, ils ont une publicité très agressive.

(LeBlanc) A l'annexe A, 20 étudiants francophones ont été admis en médecine et 2 étudiants francophones admis en médecine dentaire. A sa connaissance les chiffres serait de 15 et 5 places. A-t-on changé l'entente?

(Weil) Il y a deux ans, le nombre possible d'admissions en médecine a passé de 13 à 18. En médecine dentaire nous sommes en dessous du quota. L'entente dit qu'il s'engage à admettre un certain nombre mais il se réserve de ne pas admettre tout le monde. Les candidatures sont examinées simultanément par les trois facultés de médecine des universités du Québec.

Vote

unanime

ADOPTE.

15- Education permanente

Présentation: Marielle Préfontaine

Elle précise qu'il s'agit d'un rapport préparé par Lorraine Y. Bourque.

Elle fait ressortir deux points saillants du rapport. Le premier est que Mme Bourque a fait un travail qui était de faire de l'Education permanente un service à la collectivité avec responsabilités partagées. Ces responsabilités partagées sont très peu citées dans les rapports des facultés et des écoles. Elle aimerait le voir davantage dans les rapports des facultés et écoles. Deuxième point est la responsabilité sociale, elle se réfère au tableau de la dernière page. L'Education permanente est extrêmement importante.

Il y a un problème. Il y a un besoin pour la population adulte qui est exprimé et les ressources sont manquantes pour répondre à ces besoins. Il y a plus d'étudiants adultes qui veulent obtenir un certificat. En ce qui concerne la réforme en éducation, ce n'est pas seulement les sciences de l'éducation qui sont responsables, mais toutes les disciplines.

En ce qui concerne l'enseignement à distance, l'Université de Moncton a fait une expérience qui a été reconnue. Mais cela pose des problèmes à l'image de l'Université. Il faut se tenir en haut de la fenêtre pour continuer et il faut des bons communicateurs en français.

RESOLUTION 22-SAC-860828

Il est proposé par Denis Michaud et appuyé par Georges François

"Que le rapport de l'Education permanente soit reçu."

(F. Arsenault) Devant la demandes des étudiants pour compléter le cours en sciences infirmières, y a-t-il un moyen d'améliorer le corps professoral?

(Préfontaine) Les ressources humaines manquent. Le projet pour 5 ans est d'essayer de répondre à ce besoin, pour le programme en santé mentale et le baccalauréat en sciences infirmières.

(Wade) Nous avons un problème urgent de ressources. Pour enseigner il faut une maîtrise, il faut aller à l'extérieur, il n'y en a pas au NB. Cela suppose des déboursés importants que l'Education permanente ne peut supporter. La question pourra être réglée que lorsqu'on aura un budget de démarrage. L'Université a offert une bourse à une étudiante pour continuer ses études supérieures. Nous avons aussi des stages à superviser en plus des cours. Nous sommes limités dans les ressources. A la réunion annuelle de l'Association des infirmières du NB, il y eut une résolution de mettre sur pied un programme de maîtrise de nursing. Cette année, elle préparera ce programme.

(Séguin) Est-ce que le document "L'éducation des adultes à l'Université de Moncton - Réflexions et considérations" est disponible?

(Préfontaine) Oui, il est disponible. On peut le faire parvenir aux sénateurs si désiré.

(Weil) Concernant l'Institut d'études et d'apprentissage féminins, j'en faisais partie, qu'est ce qui se passe en ce qui concerne ma participation?

(Lockyer) Ce centre loue des services des Services juridiques communautaires. Indépendant de l'Université, il distribue de l'information à toute la population du Nouveau-Brunswick.

(Weil) Est-ce que le Centre de traduction et de terminologie juridique amène des profits à l'Université de Moncton?

(Lockyer) Il n'y a pas de profits; ce Centre reçoit une subvention annuelle du Secrétariat d'Etat.

Vote unanime ADOPTE.

19- Bibliothèque Champlain

Présentation: Albert Lévesque

RESOLUTION 26-SAC-860828

Il est proposé par Jean-Claude Ladouceur et appuyé par Christel Gallant

"Que le rapport de la Bibliothèque Champlain soit reçu."

(Lapierre) Concernant l'élagage de l'ordre de 20 000\$, est-ce que cet élagage a eu lieu?

(Lévesque) L'élagage de 20 000\$ est pour garder un équilibre au budget d'ensemble. Si on ajoute 50 000\$ à la bibliothèque, c'est un professeur en moins à l'Université. Mais avec la nouvelle technologie, on peut répondre aux professeurs même si on n'a pas les revues spécialisées. Il y a l'inflation aussi dont il faut tenir compte.

Vote unanime ADOPTE.

M. le Président fait part aux membres que les rapports reçus auront une suite puisque on s'en servira pour le Rapport annuel. C'est la raison pour laquelle il y a eu un format d'utilisé. Le but ultime est la révélation de ce qui est fait à l'Université de Moncton et on peut être fier. Il en profite pour féliciter les rédacteurs et ceux qui ont fourni la matière première aux rédacteurs. Il y a encore énormément à faire.

9. MODIFICATIONS AUX STATUTS ET REGLEMENTS

(Voir l'annexe C)

RESOLUTION 27-SAC-860828

Il est proposé par Georges François et appuyé par Fernand Arsenault

"Que le rapport sur les modifications aux Statuts et règlements soit reçu."

(Ross) Est-ce qu'on sera appelé à voter?

(Long) Non, je ne crois pas.

(LeBlanc) A l'article 72, le terme "recherche-action" n'est pas défini dans la convention collective. Il y aurait lieu de bien définir ce terme avant de l'introduire dans les Statuts et règlements.

(François) Il est dommage qu'on ne peut procéder par résolution, même si on sait que ça va au Conseil des gouverneurs.

(Blanchard) Il est possible de l'amener à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

(François) Mais le Conseil des gouverneurs aura lieu en septembre.

(Blanchard) On peut demander au Conseil de retarder à décembre.

(François)

- Page 3, art. 42, "Plan de cours" à être clarifié.
- Page 4, .09, "celui-ci" est-ce le BDS ou SAC.
M. le Secrétaire général lui répond qu'il s'agit du Sénat.
- Page 4, art. 43, .01, ...les membres élus du Sénat ont un mandat de deux ans...
- Page 4, art. 43, .01, le dernier item est redondant à cause des deux précédents.
- Page 5, art. 45, cachet postal, à revoir (pour ceux de l'interne)
- Page 5, art. 45, "assemblée régulière", on devrait plutôt lire: Le Sénat tient quatre assemblées régulières... ou bien Le Sénat tient trois ou quatre assemblées régulières...
- Page 6, art. 72, il faudrait attendre.
(M. Long lui signale qu'il s'agit du texte qui a été adopté au Sénat).
- Page 7, 3e paragraphe, "Dans l'exercice...comité-conseil de recherche" d'après la résolution 36-SAC-860529, ce paragraphe ne devrait pas y paraître.

(Srivastava) Si le document est approuvé par le Sénat, peut-on le modifier à nouveau?

(Blanchard) Il est ici pour discussion.

(Srivastava) Pour remplacer le terme "recherche-action" le terme qui pourrait être utilisé est "recherche et développement.

(Préfontaine) Page 7, "L'administration courante de la Faculté est assurée par le doyen et le vice-doyen avec pouvoir délégué".

(Weil) Page 2, .07, quatre membres élus par les professeurs, est-ce que le Conseil des gouverneurs nomme les chefs de secteur?

(LeBlanc) Les professeurs du CUSLM nomment les chefs de secteur, mais pourrait nommer quelqu'un d'autre.

(Weil) Page 6, composition, comment est nommé le secrétaire? (Long) Il s'agit du texte intégral voté au Sénat.

(Lévesque) Pour l'ensemble du document, dans la rédaction finale, il faudrait tenir compte du masculin et du féminin.

(Loiseau) Dans la composition du Sénat, qui est le directeur de la recherche?

(Long) Actuellement, c'est le doyen de la Faculté des études supérieures et de la recherche.

Vote

unanime

ADOPTE.

10. NOMINATIONS

10.1 Bureau de direction du Sénat

RESOLUTION 28-SAC-860828

Mises en candidature:

Velma Wade Proposeure: Marielle Préfontaine

Martin Waltz Proposeur: Georges François

Victor Ross Proposeur: Narendra Srivastava

RESOLUTION 29-SAC-860828

Il est proposé par Albert Lévesque

"Que les nominations cessent."

Vote unanime ADOPTE.

Scrutateurs: Gilles Long

Marie-Paule Martin

Victor Ross	7
Velma Wade	14
Martin Waltz	11

M. le Président proclame l'élection de Velma Wade au Bureau de direction du Sénat.

10.2 Comité d'attestation d'études

RESOLUTION 30-SAC-860828

Mises en candidature:

Marie-Thérèse Séguin Proposeure: Velma Wade

Daniel Bélanger Proposeur: Francis Weil
(Celui-ci décline)

Gilberte C.-LeBlanc Proposeur: Ronald Pettigrew

RESOLUTION 31-SAC-860828

Il est proposé par Fernand Arsenault

"Que les nominations cessent."

Vote unanime ADOPTE.

Scrutateurs: Gilles Long

Marie-Paule Martin

Gilberte C.-LeBlanc	14
Marie-Thérèse Séguin	17

M. le Président proclame l'élection de Marie-Thérèse Séguin au Comité d'attestation d'études.

10.3 Comité d'étude de la formation générale

(LeBlanc) Il y a un professeur du CUSLM à nommer, mais ils ont remis cette nomination à la prochaine réunion lorsque les consultations seront terminées.

Il faut également remplacer Marielle Préfontaine qui a donné sa démission.

RESOLUTION 32-SAC-860828

Mises en candidature:

Albert Lévesque Proposeur: Léonard J. LeBlanc

Victor Ross Proposeur: Francis Weil
(Celui-ci décline)

M. le Président proclame l'élection sans concurrent de Albert Lévesque au Comité d'étude de la formation générale.

11. AFFAIRES NOUVELLES

11.1 Représentant étudiant aux sous-comités du CCJ pour l'appréciation et l'évaluation des programmes existants

RESOLUTION 33-SAC-860828

Il est proposé par Léonard J. LeBlanc et appuyé par Christel Gallant

"Que la composition des sous-comités du CCJ pour l'appréciation et l'évaluation des programmes existants soit modifiée pour faire une place pour un représentant étudiant nommé en consultation auprès de l'association des étudiants concernée."

Vote unanime ADOPTE.

11.2 Admissions 1986

Le Secrétaire général prévoit environ 3 400 étudiants au Centre universitaire de Moncton.
Au Centre universitaire de Shippagan, l'on prévoit 275 étudiants cette année comparativement à 289 l'an passé.
Au Centre universitaire Saint-Louis-Maillet, prévoit 495 étudiants cette année comparativement à 510 l'an passé.
Comme chiffre global pour l'ensemble des trois centres, l'on projette 4170 étudiants comparativement à 4165 l'an passé.

11.3 Correspondance relative à la MSS

(Weil) Dans la correspondance il est dit que lorsque le programme n'est pas mis en oeuvre il faut refaire une demande, est-ce que ce commentaire s'applique pour le génie mécanique?
(Leblanc) Il ne croit pas, il n'a rien vu d'écrit. (Ross),

Il est étonnant que cette lettre soit

adressée au Sénat, concernant la non-implantation de la MSS.
Dans la réponse, cela devrait être précisé.

(Weil) Afin d'économiser, il demande s'il serait possible d'exclure les rapports au procès-verbal parce que les sénateurs ont tous reçus.

(C. Gallant) Le procès-verbal serait incomplet parce que celui-ci est envoyé aussi aux directeurs de départements.

12. PROCHAINE REUNION

Elle aura lieu le mercredi 12 novembre 1986 à 9h.

13. CLOTURE

RESOLUTION 34-SAC-860828

Il est proposé par Jean-Guy Vienneau

"Que la séance soit levée."

Vote

unanime

ADOPTE.

Il est 17h50.

Contresigné le _____

Louis-Philippe Blanchard,
président

Gilles Long, secrétaire